

Qualité institutionnelle et climat de l'investissement en Algérie : quels obstacles à l'attractivité économique ?

MAAMRI Moussa^{1*}, IDIRI Yanis² IFOURAH Hocine


¹ Maître de conférences classe A, Faculté SECG, Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitative RMTQ (Université de Bejaia) (Algérie).

✉ moussa.maamri@univ-bejaia.dz

<https://orcid.org/0009-0005-7612-5015>  ORCID

² Maître de conférences classe A, Faculté SECG, Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitative RMTQ (Université de Bejaia) (Algérie).

✉ yanis.idiri@univ-bejaia.dz

<http://orcid.org/0009-0000-6661-4679>  ORCID

³ Professeur, Faculté SECG, Laboratoire RMT Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitative RMTQ (Université de Bejaia) (Algérie).

✉ hocine.ifourah@univ-bejaia.dz

<https://orcid.org/0009-0009-8949-3916>  ORCID

Reçu le: 31/03/2026

Accepté le: 24/05/2026

Publié le: 05/06/2026

Résumé :

Cette contribution analyse le rôle des institutions et du climat des affaires dans l'attractivité des investissements en Algérie, en mettant l'accent sur leur contribution potentielle au décollage économique et à la diversification de l'économie nationale. L'objectif principal est d'examiner dans quelle mesure la qualité institutionnelle et le climat des affaires peuvent influencer la capacité de l'économie algérienne à attirer les investissements et à stimuler la croissance économique.

Sur le plan théorique, l'étude s'appuie sur les apports de la nouvelle économie institutionnelle, qui met en évidence le rôle central des institutions dans l'organisation des activités économiques. Les institutions, à travers les règles formelles et informelles qui encadrent les interactions économiques, contribuent à réduire l'incertitude, à sécuriser les transactions et à améliorer l'efficacité des marchés. Dans ce cadre, la qualité de la gouvernance, la stabilité réglementaire et la transparence institutionnelle apparaissent comme des déterminants essentiels du climat de l'investissement.

Sur le plan empirique, la recherche analyse l'évolution du climat des affaires et des indicateurs de qualité institutionnelle en Algérie à partir de données issues d'indicateurs internationaux relatifs à la gouvernance économique, à la création d'entreprises, à l'accès au crédit et à la protection des investisseurs. Les résultats montrent que, malgré les réformes engagées au cours des dernières années, l'économie algérienne demeure confrontée à plusieurs contraintes institutionnelles et administratives susceptibles de freiner l'attractivité de l'investissement.

L'étude souligne également la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures, ce qui renforce la nécessité de promouvoir la diversification économique et d'améliorer l'environnement des affaires. Dans cette perspective, le renforcement de la qualité institutionnelle, la simplification des procédures administratives et l'amélioration de l'accès au financement apparaissent comme des leviers essentiels pour soutenir l'investissement productif et favoriser un développement économique durable

Mots-clés : Climat des affaires ; qualité des institutions ; Gouvernance économique ; Attractivité de l'investissement ; Algérie.

Codes Jel : O43- E02- F21

Institutional Quality and the Investment Climate in Algeria: An Assessment of Constraints on Economic Attractiveness

MAAMRI Moussa^{1*}, IDIRI Yanis² IFOURAH Hocine³

¹ Associate Professor (Class A), Faculty of Economics, Commerce and Management Sciences, Research Laboratory in Management and Quantitative Techniques (RMTQ), University of Bejaia (Algeria).

✉ moussa.maamri@univ-bejaia.dz

<https://orcid.org/0009-0005-7612-5015>  ORCID

² Associate Professor (Class A), Faculty of Economics, Commerce and Management Sciences, Research Laboratory in Management and Quantitative Techniques (RMTQ), University of Bejaia (Algeria).

✉ yanis.idiri@univ-bejaia.dz

<http://orcid.org/0009-0000-6661-4679>  ORCID

³ Professor, Faculty of Economics, Commerce and Management Sciences, Research Laboratory in Management and Quantitative Techniques (RMTQ), University of Bejaia (Algeria).

✉ hocine.ifourah@univ-bejaia.dz

<https://orcid.org/0009-0009-8949-3916>  ORCID

Received: 31/3/2026

Accepted: 24/5/2026

Published: 5/6/2026

Abstract:

This paper analyzes the role of institutions and the business climate in enhancing investment attractiveness in Algeria, highlighting their potential contribution to economic growth and economic diversification. The main objective is to examine how institutional quality and the business environment influence the ability of the Algerian economy to attract investment and improve its economic performance.

From a theoretical perspective, the study relies on the contributions of the new institutional economics, which emphasizes the fundamental role of institutions in organizing economic activity. Through formal and informal rules that govern economic interactions, institutions help reduce uncertainty, secure transactions, and improve market efficiency. In this context, governance quality, regulatory stability, and institutional transparency are considered key determinants of the investment climate.

From an empirical perspective, the research examines the evolution of the business climate and institutional quality indicators in Algeria using international indicators related to economic governance, business creation, access to credit, and investor protection. The findings show that despite several reforms implemented in recent years, the Algerian economy still faces institutional and administrative constraints that may limit investment attractiveness.

The study also highlights the strong dependence of the Algerian economy on the hydrocarbon sector, emphasizing the need to strengthen economic diversification policies and improve the business environment. In this regard, enhancing institutional quality, simplifying administrative procedures, and improving access to financing appear to be key mechanisms for promoting productive investment and supporting sustainable economic development.

Keywords: Investment climate; Institutions; Economic governance; Investment attractiveness; Algeria.

Jel Codes Classification : O43- E02- F21

1. Introduction :

L'amélioration du climat de l'investissement constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les économies en développement cherchant à renforcer leur attractivité économique et à diversifier leurs sources de croissance. Dans ce contexte, la qualité des institutions et la performance du climat des affaires jouent un rôle déterminant dans la capacité d'un pays à attirer les investissements nationaux et étrangers. De nombreux travaux en économie institutionnelle montrent que les institutions, entendues comme l'ensemble des règles formelles et informelles qui structurent les interactions économiques, influencent directement les décisions d'investissement, la sécurité juridique et l'efficacité des marchés (North, 1990)

Dans les économies fortement dépendantes des ressources naturelles, la question du climat de l'investissement revêt une importance particulière. L'Algérie, dont l'économie reste largement tributaire du secteur des hydrocarbures, fait face à des défis structurels liés à la diversification économique et à l'amélioration de son attractivité pour les investisseurs. Malgré les réformes engagées au cours des dernières années, plusieurs indicateurs internationaux relatifs au climat des affaires et à la qualité institutionnelle continuent de signaler l'existence de contraintes structurelles susceptibles de freiner l'investissement et l'initiative entrepreneuriale ((World Bank, Doing business , 2020); (IMF, 2022)).

Dans cette perspective, l'analyse du rôle des institutions et du climat des affaires apparaît essentielle pour comprendre les obstacles qui entravent le développement de l'investissement productif. Les approches issues de la nouvelle économie institutionnelle soulignent que la stabilité des règles, la protection des droits de propriété et la qualité de la gouvernance constituent des facteurs déterminants pour la performance économique et l'attractivité territoriale (Williamson, 2000); (Acemoglu & Robinson, 2012)

Dans ce contexte, cette contribution s'interroge sur la relation entre qualité institutionnelle, climat des affaires et attractivité économique en Algérie. A cet effet, le travail tentera de répondre à la question principale suivante : Dans *quelle mesure la qualité des institutions et le climat des affaires influencent-ils l'attractivité de l'investissement en Algérie ?*

Afin d'approfondir cette problématique, deux questions secondaires sont formulées :

- a) Dans quelle mesure la qualité des institutions constitue-t-elle un déterminant essentiel du climat de l'investissement ?
- b) Quels sont les principaux obstacles institutionnels et structurels qui limitent l'attractivité économique en Algérie ?

À partir de ces interrogations, deux hypothèses principales sont formulées :

Hypothèse N°1 : Une amélioration de la qualité des institutions contribue à renforcer l'attractivité de l'investissement et à améliorer le climat des affaires.

Hypothèse N°2 : Les insuffisances institutionnelles et les contraintes administratives constituent des obstacles majeurs au développement de l'investissement en Algérie.

Afin d'examiner ces hypothèses, ce papier adopte une démarche analytique fondée sur une approche qualitative et descriptive. La méthodologie repose principalement sur l'exploitation d'indicateurs internationaux relatifs à la qualité institutionnelle et au climat des affaires, notamment les indices de gouvernance et les indicateurs du climat de l'investissement publiés par des organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. L'analyse s'appuie également sur des données économiques et institutionnelles relatives à l'économie algérienne afin d'identifier les principaux déterminants du climat de l'investissement et les obstacles structurels susceptibles de freiner

l'attractivité économique. Cette démarche permet de mettre en perspective les évolutions récentes du cadre institutionnel et d'évaluer leurs implications pour l'investissement et le développement économique.

2. Fondements théoriques du rôle des institutions dans le développement économique

L'analyse du climat de l'investissement s'inscrit dans un cadre théorique plus large relatif au rôle des institutions dans le fonctionnement des économies modernes. Depuis les travaux de la nouvelle économie institutionnelle, les institutions sont considérées comme un élément central dans l'organisation de l'activité économique et dans la régulation des interactions entre les agents économiques. En effet, les institutions définissent les règles qui structurent les échanges, garantissent les droits de propriété et contribuent à réduire l'incertitude dans les relations économiques. Dans cette perspective, comprendre la nature et le rôle des institutions apparaît essentiel pour analyser les conditions qui favorisent l'investissement et la croissance économique.

2.1. Définition et nature des institutions dans l'analyse économique

Dans la littérature économique, les institutions sont généralement définies comme l'ensemble des règles et des mécanismes qui encadrent les interactions entre les individus et les organisations au sein d'une société. Selon (North, 1990) les institutions représentent les « règles du jeu » qui structurent les relations économiques, sociales et politiques. Elles contribuent ainsi à réduire l'incertitude et à faciliter la coordination entre les différents acteurs économiques.

Les institutions jouent également un rôle fondamental dans la structuration des marchés et dans la création d'un environnement propice à l'investissement. En assurant la stabilité des règles économiques et la protection des droits de propriété, elles favorisent la confiance des investisseurs et encouragent les activités productives. L'analyse de la nature des institutions nécessite toutefois de distinguer leurs différentes formes et leurs modes d'organisation.

2.1.1. Institutions formelles et informelles

Les institutions peuvent être classées en deux grandes catégories : les institutions formelles et les institutions informelles. Les institutions formelles correspondent aux règles officielles établies par les autorités publiques, telles que les lois, les réglementations, les politiques économiques et les systèmes judiciaires. Ces institutions définissent le cadre légal dans lequel s'inscrivent les activités économiques et déterminent les conditions d'accès aux marchés et aux ressources. Les institutions informelles, quant à elles, renvoient aux normes sociales, aux valeurs culturelles et aux pratiques qui influencent les comportements des individus dans leurs interactions économiques. Ces règles non écrites jouent souvent un rôle complémentaire aux institutions formelles en orientant les comportements des agents économiques et en facilitant la coopération entre les acteurs (North, 1990).

La complémentarité entre institutions formelles et informelles constitue ainsi un facteur déterminant pour la stabilité et l'efficacité du système économique.

2.1.2. Règles, normes et structures de gouvernance

Au-delà de leur distinction formelle et informelle, les institutions englobent également un ensemble de règles, de normes et de structures de gouvernance qui organisent les relations

économiques. Ces éléments contribuent à encadrer les comportements des acteurs économiques et à assurer la coordination entre les différents agents.

Les structures de gouvernance jouent notamment un rôle central dans la gestion des organisations et dans la régulation des relations entre les entreprises, les institutions publiques et les marchés. Selon (Williamson O. E., 1985) les mécanismes de gouvernance permettent de limiter les comportements opportunistes et de garantir une meilleure efficacité des transactions économiques.

Ainsi, un système institutionnel bien structuré contribue à renforcer la stabilité économique et à améliorer les conditions de fonctionnement des marchés.

2.2. Institutions et réduction des coûts de transaction

L'un des apports majeurs de la nouvelle économie institutionnelle réside dans l'analyse du rôle des institutions dans la réduction des coûts de transaction. Ces coûts correspondent aux dépenses liées à la recherche d'informations, à la négociation des contrats et à leur mise en œuvre. Dans un environnement institutionnel instable ou peu transparent, ces coûts peuvent devenir élevés et constituer un obstacle au développement des échanges économiques.

Dans cette perspective, les institutions contribuent à faciliter les transactions en établissant des règles claires et en garantissant la sécurité des échanges économiques.

2.2.1. Cadre conceptuel de la nouvelle économie institutionnelle

La nouvelle économie institutionnelle s'est développée à partir des travaux de plusieurs économistes qui ont mis en évidence l'importance des institutions dans le fonctionnement des marchés. Cette approche considère que les marchés ne fonctionnent pas de manière autonome, mais qu'ils sont encadrés par un ensemble de règles et d'organisations qui influencent les décisions économiques.

Les contributions de (North, 1990) et de (Williamson O. E., 1985) ont notamment permis de montrer que les institutions jouent un rôle essentiel dans la réduction des incertitudes et dans l'amélioration de l'efficacité des transactions économiques. En fournissant un cadre stable et prévisible, les institutions permettent de réduire les coûts associés aux échanges et de favoriser le développement des activités économiques.

2.2.2. Institutions et sécurité des transactions économiques

Les institutions contribuent également à assurer la sécurité des transactions économiques en garantissant le respect des contrats et la protection des droits de propriété. Dans un environnement où les règles sont claires et appliquées de manière efficace, les agents économiques sont davantage incités à investir et à s'engager dans des relations économiques à long terme. À l'inverse, l'absence de sécurité juridique ou la faiblesse des institutions peut accroître les risques économiques et dissuader les investisseurs. La qualité du système judiciaire, la transparence des réglementations et l'efficacité administrative constituent ainsi des éléments déterminants pour assurer la confiance des acteurs économiques et favoriser le développement des investissements (Djankov, La Porta, Lopez-de-Silanes, & Shleifer, 2002).

2.3. Qualité institutionnelle et performance économique

Au-delà de leur rôle dans la réduction des coûts de transaction, les institutions influencent également la performance économique globale d'un pays. La qualité

institutionnelle détermine, en effet, la capacité d'une économie à mobiliser ses ressources, à encourager l'innovation et à attirer les investissements productifs. D'ailleurs, nombreuses recherches empiriques ont mis en évidence l'existence d'une relation positive entre la qualité des institutions et le niveau de développement économique.

2.3.1. Institutions et croissance économique

Plusieurs travaux ont démontré que les institutions constituent un déterminant essentiel de la croissance économique. Selon (Acemoglu & Robinson, 2012), les pays qui disposent d'institutions inclusives (caractérisées par la protection des droits de propriété, la transparence et la participation économique) tendent à enregistrer de meilleures performances économiques. Ces institutions favorisent l'innovation, l'investissement et l'entrepreneuriat, ce qui contribue à renforcer la dynamique de croissance économique. À l'inverse, des institutions faibles ou extractives peuvent limiter l'accès aux opportunités économiques et freiner le développement.

2.3.2. Institutions et attractivité de l'investissement

La qualité institutionnelle joue également un rôle déterminant dans l'attractivité de l'investissement, notamment en ce qui concerne les investissements directs étrangers. Les investisseurs accordent en effet une importance particulière à la stabilité politique, à la transparence réglementaire et à la protection juridique des investissements.

Selon les analyses menées par la banque mondiale et le FMI les pays disposant d'institutions efficaces et d'un environnement réglementaire stable sont généralement plus attractifs pour les investisseurs internationaux. La qualité des institutions contribue ainsi à renforcer la confiance des investisseurs et à améliorer la compétitivité économique d'un pays.

L'analyse théorique met ainsi en évidence l'importance des institutions dans la structuration des relations économiques et dans la promotion de la croissance et de l'investissement. Toutefois, l'influence des institutions sur l'activité économique se manifeste concrètement à travers le climat de l'investissement, qui reflète l'ensemble des conditions économiques, réglementaires et institutionnelles dans lesquelles évoluent les entreprises. Il apparaît donc nécessaire d'examiner plus précisément ce concept ainsi que les principaux facteurs qui déterminent la qualité du climat des affaires.

3. Le climat de l'investissement : concepts, déterminants et indicateurs

Le climat de l'investissement constitue un élément central dans l'analyse du développement économique et de l'attractivité des territoires. Il renvoie à l'ensemble des conditions économiques, institutionnelles et réglementaires qui influencent les décisions d'investissement des entreprises. Un environnement favorable à l'investissement contribue à stimuler l'activité économique, à favoriser la création d'entreprises et à renforcer la compétitivité des économies nationales. Dans cette perspective, cette section vise à présenter les fondements conceptuels du climat de l'investissement, ses principaux déterminants ainsi que les indicateurs internationaux utilisés pour l'évaluer.

3.1. Concept et composantes du climat de l'investissement

L'analyse du climat de l'investissement repose sur une approche multidimensionnelle qui prend en compte à la fois les facteurs économiques, institutionnels et réglementaires influençant les décisions des investisseurs. Dans la littérature économique, ce concept est

généralement associé aux conditions dans lesquelles les entreprises opèrent et prennent leurs décisions d'investissement.

3.1.1. Définition du climat de l'investissement

Le climat de l'investissement peut être défini comme l'ensemble des conditions économiques, institutionnelles et politiques qui influencent la capacité des entreprises à investir, à créer de la valeur et à développer leurs activités. Selon le rapport de la banque mondiale (World Bank, 2005) le climat de l'investissement correspond aux politiques, aux institutions et aux comportements qui déterminent les opportunités et les incitations pour les entreprises à investir de manière productive.

Dans cette perspective, un climat de l'investissement favorable se caractérise par la stabilité macroéconomique, la transparence réglementaire, la sécurité juridique et l'efficacité administrative. Ces éléments contribuent à réduire l'incertitude et à renforcer la confiance des investisseurs. À l'inverse, un environnement marqué par l'instabilité économique, la complexité administrative ou l'absence de sécurité juridique peut constituer un frein important à l'investissement (Organization for Economic Cooperation & development, 2015)

Ainsi, le climat de l'investissement représente un facteur déterminant dans l'attractivité économique d'un pays et dans sa capacité à attirer des capitaux nationaux et étrangers.

3.1.2. Environnement économique et institutionnel de l'investissement

Le climat de l'investissement dépend largement de l'environnement économique et institutionnel dans lequel évoluent les entreprises. Cet environnement comprend notamment la stabilité macroéconomique, la qualité des infrastructures, l'efficacité des institutions publiques et la transparence du cadre réglementaire (Acemoglu, Johnson, & Robinson, 2001). Les travaux de (Rodrik, 2007) soulignent que la qualité des institutions et la cohérence des politiques économiques jouent un rôle déterminant dans la création d'un environnement favorable à l'investissement. En effet, les investisseurs privilégient généralement les pays où les règles économiques sont claires, stables et prévisibles.

De plus, l'efficacité administrative et la simplification des procédures constituent des facteurs importants pour améliorer l'environnement des affaires. Une administration efficace permet de réduire les délais et les coûts liés à la création d'entreprises et à la réalisation des projets d'investissement.

Tableau N° 01. Principales composantes du climat de l'investissement

Dimension	Principaux éléments
Environnement économique	Stabilité macroéconomique, croissance économique
Environnement institutionnel	Qualité des institutions, gouvernance
Environnement réglementaire	Lois, réglementation, protection juridique
Environnement infrastructurel	Transport, énergie, télécommunications

Source : Tableau réalisé par nos soins.

Ce tableau met en évidence le caractère multidimensionnel du climat de l'investissement. L'attractivité économique d'un pays dépend en effet de l'interaction entre plusieurs facteurs économiques, institutionnels et infrastructurels qui influencent les décisions des investisseurs.

3.2. Les déterminants du climat des affaires

Le climat des affaires est influencé par un ensemble de facteurs qui peuvent favoriser ou freiner les activités économiques. Ces déterminants peuvent être classés en deux catégories principales : les facteurs institutionnels et les facteurs économiques et réglementaires.

3.2.1. Facteurs institutionnels

Les facteurs institutionnels jouent un rôle central dans la formation du climat des affaires. Ils comprennent notamment la qualité de la gouvernance, la stabilité politique, l'efficacité administrative et la transparence des institutions publiques.

Selon (World Bank, Worldwide governance indicators, 2017) les pays caractérisés par des institutions solides et transparentes offrent généralement un environnement plus favorable à l'investissement. La qualité de la gouvernance contribue à renforcer la confiance des investisseurs et à réduire les risques liés aux activités économiques.

La protection des droits de propriété constitue également un facteur institutionnel déterminant. Lorsque les investisseurs disposent de garanties juridiques solides, ils sont davantage incités à investir dans des projets productifs à long terme.

3.2.2. Facteurs économiques et réglementaires

Outre les facteurs institutionnels, les conditions économiques et réglementaires influencent également le climat des affaires. Parmi les éléments les plus importants figurent la stabilité macroéconomique, la fiscalité, l'accès au financement et la qualité des infrastructures. Les politiques économiques jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement favorable aux entreprises. Des politiques fiscales et monétaires cohérentes peuvent contribuer à stimuler l'investissement et à renforcer la compétitivité économique (Rodrik, Subramanian, & Trebbi, 2004).

Dans ce contexte, les réformes réglementaires visant à simplifier les procédures administratives et à améliorer l'environnement des affaires peuvent constituer un levier important pour attirer les investissements et soutenir la croissance économique.

Tableau N° 02. Principaux déterminants du climat des affaires

Catégorie	Facteurs
Institutionnels	Gouvernance, transparence, sécurité juridique
Économiques	Croissance économique, inflation, stabilité macroéconomique
Réglementaires	Fiscalité, réglementation des entreprises
Infrastructurels	Transport, énergie, numérique

Source : Tableau réalisé par nos soins.

Le tableau N° 02 montre que le climat des affaires résulte d'un ensemble de facteurs interdépendants. Une amélioration de l'environnement des affaires nécessite donc une approche globale intégrant les dimensions institutionnelles, économiques et infrastructurelles.

3.3. Les indicateurs internationaux du climat des affaires

Afin d'évaluer la qualité du climat des affaires, plusieurs organisations internationales ont développé des indicateurs permettant de comparer les performances économiques des pays. Ces indicateurs constituent des outils essentiels pour analyser l'attractivité économique et identifier les domaines nécessitant des réformes.

3.3.1. Indicateurs de gouvernance

Les indicateurs de gouvernance permettent d'évaluer la qualité des institutions et l'efficacité des politiques publiques. Parmi les plus utilisés figurent les indicateurs de gouvernance mondiale développés par World Bank, qui mesurent plusieurs dimensions telles que l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, l'état de droit et le contrôle de la corruption.

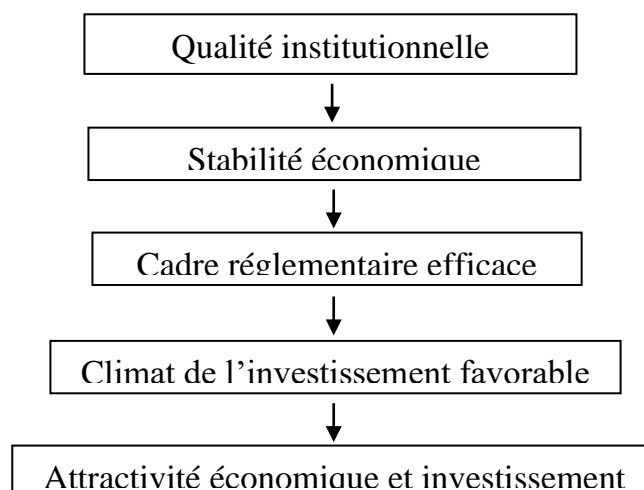
Ces indicateurs permettent d'analyser l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les entreprises et d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer les décisions d'investissement.

3.3.2. Indicateurs du climat des affaires et de compétitivité

En complément des indicateurs de gouvernance, plusieurs indices internationaux permettent d'évaluer le climat des affaires et la compétitivité économique des pays. Parmi les plus connus figurent les indicateurs du climat des affaires et les indices de compétitivité mondiale.

Ces outils offrent une vision comparative de l'environnement économique et permettent d'identifier les forces et les faiblesses structurelles des économies nationales. Ils constituent également une référence importante pour les investisseurs internationaux dans l'évaluation des opportunités d'investissement.

Schéma N° 01 : Déterminants du climat de l'investissement



Source : Réalisé par nos soins.

Ce schéma illustre la relation entre les institutions, l'environnement économique et l'attractivité de l'investissement.

Après avoir présenté les fondements conceptuels du climat de l'investissement ainsi que ses principaux déterminants et indicateurs, il apparaît nécessaire d'examiner la situation spécifique de l'Algérie. L'analyse du climat des affaires dans le contexte algérien permettra ainsi d'identifier les principales caractéristiques de l'environnement d'investissement et d'évaluer le rôle de la qualité institutionnelle dans l'attractivité économique du pays.

4. Évolution du climat des affaires et de la qualité institutionnelle en Algérie

Après avoir présenté les fondements théoriques du rôle des institutions et les déterminants du climat de l'investissement, il est pertinent d'examiner empiriquement l'évolution de ces variables dans le contexte algérien. L'analyse du climat des affaires en Algérie doit être replacée dans le cadre plus large des caractéristiques structurelles de l'économie nationale et de la qualité de ses institutions économiques. En effet, les performances en matière d'investissement et d'attractivité économique dépendent largement du cadre institutionnel et de l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises ((North, 1990) ; (Acemoglu & Robinson, 2012)).

4.1. Aperçu du contexte économique et structurel de l'économie algérienne

L'économie algérienne présente certaines caractéristiques structurelles qui influencent directement l'évolution du climat de l'investissement. Parmi ces caractéristiques figurent notamment la forte dépendance aux ressources naturelles et les défis liés à la diversification économique. Ces éléments structurent l'environnement économique dans lequel s'inscrivent les politiques d'investissement et les réformes institutionnelles.

4.1.1. Dépendance aux hydrocarbures

L'une des principales caractéristiques de l'économie algérienne réside dans sa forte dépendance aux hydrocarbures. Depuis plusieurs décennies, ce secteur constitue la principale source de revenus extérieurs et de financement budgétaire du pays. Les hydrocarbures représentent ainsi une part très importante des exportations totales de l'Algérie, dépassant largement les autres secteurs productifs (World Bank, Doing business , 2020)

Cette dépendance structurelle rend l'économie nationale particulièrement sensible aux fluctuations des prix internationaux du pétrole et du gaz. Lorsque les prix des hydrocarbures augmentent, les recettes publiques et les capacités d'investissement de l'État s'améliorent. En revanche, les périodes de baisse des prix entraînent des déséquilibres macroéconomiques et peuvent limiter les investissements publics et privés (International Monetary Fund, 2019)

Tableau N° 03. Importance du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne

Indicateur	Valeur approximative
Part des hydrocarbures dans les exportations	Plus de 90 %
Contribution aux recettes budgétaires	Environ 60 %
Contribution aux recettes en devises	Plus de 95 %

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de (World Bank, Doing business , 2020); (International Monetary Fund, 2019)

La lecture du tableau n° 03 met en évidence le rôle central du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne. Cette forte spécialisation productive constitue un facteur de vulnérabilité économique, car elle expose le pays aux fluctuations des marchés énergétiques internationaux. Dans ce contexte, l'amélioration du climat de l'investissement apparaît comme une condition essentielle pour favoriser la diversification économique et réduire la dépendance aux ressources naturelles.

4.1.2. Enjeux de diversification économique

Face aux limites d'un modèle économique fortement dépendant de la rente pétrolière, l'Algérie a engagé plusieurs politiques visant à encourager la diversification de son économie. Ces politiques ont notamment porté sur la promotion de l'investissement privé, le développement des petites et moyennes entreprises et l'amélioration du climat des affaires. Cependant, malgré ces efforts, la diversification économique demeure relativement limitée. Plusieurs analyses soulignent que certaines contraintes institutionnelles et administratives continuent de freiner le développement du secteur privé et l'émergence de nouveaux secteurs productifs (Bellal, 2011). Dans ce contexte, l'amélioration de la qualité des institutions et du climat de l'investissement constitue un levier essentiel pour renforcer la compétitivité de l'économie algérienne.

4.2.2. Analyse des indicateurs du climat des affaires en Algérie

L'évaluation du climat des affaires repose généralement sur l'analyse d'un ensemble d'indicateurs internationaux permettant de mesurer la qualité de l'environnement économique et institutionnel. Parmi ces indicateurs, le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale fournit des informations détaillées sur les conditions de création d'entreprise, l'accès au financement, la protection des investisseurs ou encore l'efficacité des procédures administratives (World Bank, Doing business, 2020)

Dans le cas de l'Algérie, les performances enregistrées dans ces indicateurs restent relativement modestes comparativement à plusieurs pays émergents, ce qui reflète l'existence de certaines contraintes institutionnelles et réglementaires.

Tableau N° 04. Comparaison du climat des affaires dans certains pays d'Afrique du Nord

Domaine	Algérie	Maroc	Tunisie
Création d'entreprise	78	93	94
Permis de construire	65	83	77
Accès à l'électricité	72	87	82
Accès au crédit	10	45	50
Protection des investisseurs	20	70	62
Score global Doing Business	48,6	73,4	68,5

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la Banque Mondiale (2020).

Les données du tableau n° 04 montrent que l'Algérie se situe à un niveau relativement inférieur à celui du Maroc et de la Tunisie dans plusieurs domaines clés du climat des affaires. Les écarts les plus importants concernent notamment l'accès au crédit et la protection des investisseurs. Ces résultats indiquent que l'environnement institutionnel et réglementaire demeure

perfectible et nécessite des réformes visant à faciliter l'activité entrepreneuriale et à renforcer la confiance des investisseurs.

4.2.3. Protection des investisseurs

La protection des investisseurs constitue un facteur déterminant pour attirer les investissements étrangers et encourager le développement du secteur privé. Elle dépend notamment de la qualité du cadre juridique, de la transparence des entreprises et de la protection des actionnaires minoritaires.

Dans le cas de l'Algérie, les indicateurs internationaux montrent que la protection des investisseurs reste relativement faible comparativement à plusieurs économies émergentes (World Bank, Doing business, 2020). Cette situation peut contribuer à réduire la confiance des investisseurs et à limiter les flux d'investissements directs étrangers.

4.3. Évolution des indicateurs de qualité institutionnelle

Au-delà des indicateurs économiques, l'attractivité d'un pays pour l'investissement dépend également de la qualité de ses institutions. Les institutions économiques et politiques jouent un rôle fondamental dans la stabilité de l'environnement économique et dans la confiance des investisseurs (North, 1990).

4.3.1. Gouvernance économique

La gouvernance économique englobe l'ensemble des mécanismes permettant d'assurer la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des politiques publiques. Les indicateurs de gouvernance développés par la Banque mondiale montrent que la qualité institutionnelle constitue un déterminant majeur de la performance économique et de l'attractivité de l'investissement (Kaufmann, Mastruzzi, & Kraay, 2010).

Dans le cas de l'Algérie, ces indicateurs montrent certaines améliorations au cours des dernières années, mais ils révèlent également la persistance de défis importants en matière de transparence, de lutte contre la corruption et d'efficacité des institutions publiques.

4.3.2. Efficacité administrative et réglementaire

L'efficacité administrative et la qualité du cadre réglementaire jouent un rôle essentiel dans l'amélioration du climat des affaires. Des procédures administratives simples et transparentes permettent de réduire les coûts de transaction et de faciliter l'activité économique.

Cependant, plusieurs analyses soulignent que les investisseurs en Algérie continuent de faire face à certaines contraintes bureaucratiques et à une complexité réglementaire qui peuvent ralentir les projets d'investissement (Organization for Economic Cooperation & Development, 2020). L'amélioration de l'efficacité administrative apparaît donc comme une priorité pour renforcer l'attractivité de l'économie nationale.

L'analyse de l'évolution du climat des affaires et de la qualité institutionnelle en Algérie met en évidence l'existence de plusieurs contraintes structurelles qui limitent encore l'attractivité de l'économie nationale pour les investisseurs. Malgré certaines réformes engagées au cours des dernières années, les indicateurs internationaux montrent que des progrès restent nécessaires, notamment en matière de gouvernance économique, d'accès au financement et d'efficacité administrative.

Dans cette perspective, dans ce qui suit, on analysera plus spécifiquement les contraintes institutionnelles et les défis qui entravent l'attractivité de l'investissement en Algérie, ainsi que les perspectives de réforme susceptibles d'améliorer durablement le climat des affaires.

5. Contraintes institutionnelles et défis de l'attractivité de l'investissement en Algérie

L'analyse du climat des affaires en Algérie met en évidence plusieurs contraintes institutionnelles susceptibles de freiner l'attractivité de l'investissement. Malgré les efforts engagés par les pouvoirs publics pour améliorer l'environnement économique, de nombreux obstacles persistent, notamment sur les plans administratif, réglementaire et institutionnel. Ces contraintes peuvent accroître les coûts de transaction, réduire la confiance des investisseurs et limiter le développement du secteur privé ((North, 1990); (Acemoglu & Robinson, 2012)).

Dans ce contexte, l'identification de ces contraintes apparaît essentielle afin de mieux comprendre les défis auxquels fait face l'économie algérienne dans sa stratégie d'amélioration du climat de l'investissement.

5.1. Obstacles administratifs et réglementaires à l'investissement

Les procédures administratives et les réglementations économiques constituent des éléments déterminants du climat de l'investissement. Un environnement réglementaire complexe ou instable peut décourager les initiatives entrepreneuriales et ralentir la réalisation des projets d'investissement (World Bank, Doing business , 2020).

Dans le cas de l'Algérie, plusieurs analyses soulignent que les investisseurs sont souvent confrontés à des procédures administratives longues et à un cadre réglementaire parfois instable.

5.1.1. Complexité des procédures administratives

La bureaucratie constitue l'une des entraves majeures à l'investissement en Algérie. Les démarches nécessaires pour lancer ou exploiter une entreprise demeurent fastidieuses, ce qui génère des coûts de transaction ex-ante très élevés. Comme le souligne l'analyse des rapports *Doing Business* (World Bank, Doing business , 2020), l'omniprésence de l'administration dans le processus entrepreneurial allonge considérablement les délais.

Cette lourdeur se manifeste de manière flagrante dans les procédures foncières et d'enregistrement, où le pays occupe la 165^{ème} place mondiale. La rigidité de l'appareil administratif décourage non seulement les Investissements Directs Étrangers (IDE), mais pousse également une partie du secteur privé local vers la sphère informelle, afin de contourner ces coûts bureaucratiques (De Soto, 1989).

5.1.2. Cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique et réglementaire constitue également un élément déterminant du climat de l'investissement. Les investisseurs recherchent généralement un environnement juridique stable, transparent et prévisible afin de réduire les risques liés à leurs investissements.

Dans le cas de l'Algérie, plusieurs réformes législatives ont été engagées afin d'améliorer le cadre juridique de l'investissement, notamment à travers l'adoption de nouvelles lois relatives à l'investissement et à la promotion du secteur privé. Toutefois, certaines analyses soulignent

que l'instabilité réglementaire et la multiplicité des textes juridiques peuvent encore constituer un facteur d'incertitude pour les investisseurs (Organization for Economic Cooperation & Development, 2020)

Au-delà de la lourdeur des démarches, c'est l'instabilité et l'inefficacité du cadre juridique qui posent problème. Le tableau n° 06 met en exergue les difficultés liées à la protection des droits et à l'exécution des contrats en Algérie comparativement à ses voisins.

Tableau N° 06. Indicateurs de l'environnement juridique et de protection (Doing Business 2020)

Indicateur	Algérie	Maroc	Tunisie
Protection des investisseurs minoritaires (Score /100)	20,0	70,0	62,0
Exécution des contrats (Score /100)	54,8	83,7	58,4
Transfert de propriété (Rang mondial)	165	68 81	88 94

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la Banque Mondiale (2020).

Les données du Tableau n° 06 démontrent que la protection des investisseurs, notamment minoritaires, est extrêmement faible (score de 20/100). Par ailleurs, bien que des lois existent, l'exécution des contrats commerciaux devant les tribunaux est un processus lent et incertain. Selon (North, 1990), l'incapacité d'un État à faire respecter les contrats (*contract enforcement*) de manière rapide et impartiale est la principale cause de la stagnation économique dans les pays en développement.

5.2. Faiblesses institutionnelles et perception du risque économique

Au-delà des contraintes administratives, l'attractivité de l'investissement dépend également de la qualité des institutions et du niveau de confiance des acteurs économiques. Les investisseurs accordent une grande importance à la transparence des institutions, à la qualité de la gouvernance et à la stabilité politique (Kaufmann, Mastruzzi, & Kraay, 2010)

5.2.1. Gouvernance et transparence

La qualité de la gouvernance constitue un facteur central pour l'attractivité de l'investissement. Les indicateurs internationaux de gouvernance mettent en évidence plusieurs dimensions importantes, notamment la qualité de la réglementation, l'efficacité du gouvernement et le contrôle de la corruption.

Tableau N° 07. Indicateurs de gouvernance (score approximatif)

Indicateur de gouvernance	Algérie	Moyenne mondiale
Efficacité du gouvernement	Faible à moyenne	Moyenne
Qualité de la réglementation	Faible	Moyenne
Contrôle de la corruption	Faible	Moyenne

Source : Réalisé par nos soins à partir des travaux de (World Bank, Doing business , 2020)

Ces indicateurs suggèrent que la qualité institutionnelle reste un défi important pour l'économie algérienne. Une gouvernance plus transparente et plus efficace pourrait contribuer à renforcer la confiance des investisseurs et à améliorer l'attractivité de l'économie nationale.

5.2.2. Confiance des investisseurs

La confiance des investisseurs constitue un facteur déterminant dans la décision d'investissement. Cette confiance dépend de plusieurs éléments, notamment la stabilité macroéconomique, la sécurité juridique et la qualité des institutions.

Dans le cas de l'Algérie, certains facteurs structurels, tels que la dépendance aux hydrocarbures et la volatilité des recettes pétrolières, peuvent influencer la perception du risque économique par les investisseurs internationaux (International Monetary Fund, 2019)

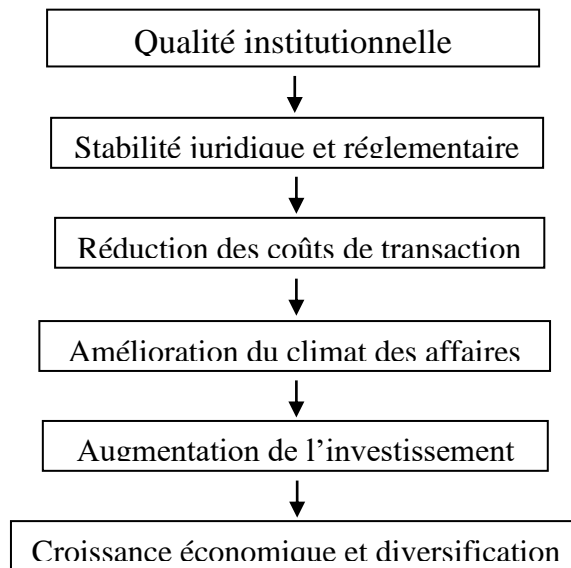
Tableau N° 08. Structure des exportations algériennes

Secteur	Part dans les exportations
Hydrocarbures	> 97 %
Industrie	Faible
Agriculture	Très faible

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la Banque Mondiale (2020).

La forte dépendance aux hydrocarbures illustre le caractère peu diversifié de l'économie algérienne. Cette structure économique peut accroître la perception du risque économique pour les investisseurs, notamment en raison de la volatilité des prix des ressources énergétiques.

Schéma N° 02 : Institutions et attractivité de l'investissement



Source : Réalisé par nos soins à partir des travaux de (North, 1990) et (Acemoglu & Robinson, 2012)

Ce schéma met en évidence le rôle central des institutions dans l'amélioration du climat de l'investissement. Des institutions efficaces et transparentes permettent de réduire les incertitudes économiques et de favoriser l'investissement productif. À l'inverse, des institutions faibles ou inefficaces peuvent freiner la dynamique économique.

5.3. Perspectives d'amélioration du climat de l'investissement

Face aux contraintes identifiées, plusieurs réformes peuvent être envisagées afin d'améliorer l'attractivité de l'investissement en Algérie. Ces réformes concernent à la fois le renforcement des institutions économiques et l'amélioration de l'environnement des affaires.

5.3.1. Réformes institutionnelles

Les réformes institutionnelles constituent un levier essentiel pour améliorer la qualité de la gouvernance économique. Ces réformes peuvent notamment porter sur :

- a) Le renforcement de la transparence des institutions publiques ;
- b) La lutte contre la corruption ;
- c) L'amélioration de l'efficacité administrative ;
- d) La modernisation du cadre réglementaire.

Selon la littérature économique, l'amélioration de la qualité institutionnelle constitue un facteur déterminant de la croissance économique et de l'attractivité de l'investissement (Acemoglu & Robinson, 2012).

5.3.2. Amélioration de l'environnement des affaires

Parallèlement aux réformes institutionnelles, l'amélioration de l'environnement des affaires apparaît également nécessaire. Plusieurs mesures peuvent être envisagées :

- a) Simplification des procédures administratives ;
- b) Digitalisation des services publics ;
- c) Amélioration de l'accès au financement pour les PME ;
- d) Promotion de l'investissement privé et de l'entrepreneuriat.

Ces mesures pourraient contribuer à renforcer la compétitivité de l'économie algérienne et à favoriser la diversification économique.

L'analyse des contraintes institutionnelles et des défis de l'attractivité de l'investissement en Algérie met en évidence l'importance du rôle des institutions dans la dynamique économique. Malgré certaines réformes engagées au cours des dernières années, l'économie algérienne continue de faire face à plusieurs défis liés à la qualité de la gouvernance, à la complexité administrative et à la dépendance aux hydrocarbures.

Dans ce contexte, l'amélioration du climat de l'investissement apparaît comme une condition essentielle pour stimuler la diversification économique et renforcer la croissance à long terme.

Conclusion :

Cette contribution avait pour objectif d'analyser le rôle des institutions et du climat des affaires dans l'attractivité de l'investissement en Algérie. À travers une approche combinant analyse théorique et exploitation d'indicateurs empiriques, l'étude a permis de mettre en évidence l'importance du cadre institutionnel dans la dynamique de développement économique et dans la capacité d'une économie à attirer des investissements productifs.

Sur le plan théorique, les travaux de la nouvelle économie institutionnelle montrent que les institutions jouent un rôle central dans l'organisation des activités économiques. En définissant les règles formelles et informelles qui encadrent les interactions entre les acteurs économiques, elles contribuent à réduire l'incertitude, à

sécuriser les transactions et à améliorer l'efficacité des marchés (North, 1990); (Williamson O. E., 2000)). Dans ce contexte, la qualité des institutions apparaît comme un facteur déterminant de la croissance économique et de l'attractivité de l'investissement.

L'analyse du climat de l'investissement a également montré que celui-ci repose sur un ensemble de facteurs économiques, institutionnels et réglementaires qui influencent directement les décisions d'investissement des entreprises. Les indicateurs internationaux du climat des affaires permettent ainsi d'évaluer la qualité de l'environnement économique et d'identifier les principaux obstacles susceptibles de freiner l'investissement.

L'étude empirique consacrée au cas de l'Algérie met en évidence plusieurs caractéristiques structurelles de l'économie nationale. Les résultats montrent notamment la forte dépendance de l'économie algérienne au secteur des hydrocarbures, ce qui constitue une source de vulnérabilité face aux fluctuations des prix internationaux de l'énergie. Par ailleurs, l'analyse des indicateurs du climat des affaires révèle l'existence de plusieurs contraintes institutionnelles et administratives susceptibles de limiter l'attractivité de l'investissement, notamment la complexité des procédures administratives, certaines insuffisances du cadre réglementaire et des faiblesses en matière de gouvernance économique.

Au regard de ces résultats, il apparaît que la qualité institutionnelle constitue un facteur déterminant pour améliorer l'environnement économique et renforcer la confiance des investisseurs. Les hypothèses formulées dans cette étude se trouvent ainsi globalement confirmées : d'une part, l'amélioration de la qualité des institutions contribue à renforcer l'attractivité de l'investissement et à améliorer le climat des affaires ; d'autre part, les insuffisances institutionnelles et les contraintes administratives peuvent constituer des obstacles importants au développement de l'investissement.

Ces constats mettent en évidence la nécessité de poursuivre les réformes visant à améliorer l'environnement institutionnel et économique en Algérie. Dans cette perspective, plusieurs orientations peuvent être envisagées, notamment le renforcement de la transparence et de l'efficacité des institutions publiques, la simplification des procédures administratives, la modernisation du cadre réglementaire ainsi que l'amélioration de l'accès au financement pour les entreprises. De telles mesures pourraient contribuer à renforcer la confiance des investisseurs et à favoriser la diversification de l'économie nationale.

En définitive, l'amélioration du climat de l'investissement apparaît comme un levier essentiel pour soutenir la croissance économique et accompagner la transition vers une économie plus diversifiée et plus compétitive. Le renforcement de la qualité institutionnelle constitue ainsi une condition fondamentale pour attirer les investissements productifs et promouvoir un développement économique durable.

Liste Bibliographique

- Acemoglu, D., & Robinson, J. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty*. New York: Crown Publishers.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. (2001). The colonial origins of comparative development: An empirical investigation. *American Economic Review*, 91 (5), 1369–1401.
- Bellal, S. (2011). *Problématique du changement institutionnel en Algérie*. . Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques.
- De Soto, H. (1989). *The other path: The invisible revolution in the third world*. Harper & Row.
- Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A. (2002). The regulation of entry. *Quarterly Journal of Economics*, 117(1), 1–37. doi:10.3386/w7892
- IMF. (2022). *Algeria: Article IV consultation*. . IMF.
- International Monetary Fund. (2019). *Algeria: Staff report for the Article IV consultation*. IMF.
- Kaufmann, D., Mastruzzi, M., & Kraay, A. (2010). *The worldwide governance indicators*. World Bank.
- North, D. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511808678
- Organization for Economic Cooperation, & Development. (2020). *Investment policy review of Algeria*. OECD Publishing.
- Organization for Economic Coopertaion , & development. (2015). *Policy framework for investment*. OECD Publishing.
- Rodrik, D. (2007). *One economics, many recipes: Globalization, institutions and economic growth*. Princeton University Press.
- Rodrik, D., Subramanian, A., & Trebbi, F. (2004). Institutions rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of Economic Growth*, 9(2), 131–165. doi:10.1257/jel.38.3.595
- Williamson, O. E. (1985). *The economic institutions of capitalism: Firms, markets, relational contracting*. New York, NY: Free Press.
- Williamson, O. E. (2000). The new institutional economics: Taking stock, looking ahead. *Journal of Economic Literature*, 38(3), 595–613.
- World Bank. (2005). *World development report 2005: A better investment climate for everyone*.
- World Bank. (2017). *Worldwide governance indicators*. World Bank.
- World Bank. (2020). *Doing business* . World Bank.